

Armél Job
80, rue de Fontenal, Strainchamps
B-6637 FAUVILLERS (Belgique)
00-32-(0)475.54.15.64
armeljob@skynet.be



Marche-en-Famenne, le 1 septembre 2021

Madame, Monsieur,

La Ville de Marche-en-Famenne, en collaboration avec la Province de Luxembourg et la Région Grand-Est, avec le soutien du Pen Club Belgique et du Richelieu, organise un **Prix (Prix Horizon) et un Festival bisannuel du deuxième Roman de la Francophonie**. Ce prix est proposé à tous les écrivains de langue française, auteurs d'un deuxième roman publié à compte d'éditeur dans un pays francophone. Il est décerné par de simples lecteurs regroupés en comités. En effet, notre but est de créer une animation autour de la lecture auprès du plus large public possible. En 2020, 2 000 lecteurs ont participé au prix.

Nous serions donc particulièrement heureux si vous nous aidiez dans la tâche de constituer ou de reconduire un comité. Voici quelques indications ou rappels à cet effet.



Comment les romans en lice pour le prix sont-ils sélectionnés ?

Nous repérons actuellement les deuxièmes romans publiés en Belgique, France, Suisse et au Québec. Le **15 septembre 2021** est la date limite des réceptions pour cette édition. Un jury¹ est chargé de sélectionner cinq romans. Ces cinq romans seront alors soumis à des comités de lecture.

Qu'est-ce qu'un comité ?

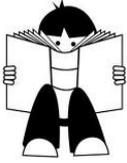
Un comité est un groupe de personnes qui s'organisent pour lire les romans sélectionnés par le jury. Le nombre de membres dans ces comités est au minimum de six lecteurs, sans limite maximum. Les comités peuvent se constituer partout en Belgique, dans la région Grand-Est en France et au Grand-Duché de Luxembourg. Le comité doit se déclarer auprès du président du jury Horizon qui en reçoit la composition par courrier ou par courriel pour le **15 novembre 2021** au plus tard (voir annexe). **C'est ici que nous vous proposons d'intervenir en créant un ou plusieurs comités ou en reconduisant le ou les comités que vous aviez déjà formés.**



1

Membres du jury :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Monsieur Julien Bil, journaliste | <input type="checkbox"/> Madame Malika El Maïzi, poète, dramaturge |
| <input type="checkbox"/> Madame Béatrice Feron, professeur de français honoraire | <input type="checkbox"/> Monsieur Armél Job, romancier, président du jury |
| <input type="checkbox"/> Madame Mariel Lejeune, libraire | <input type="checkbox"/> Monsieur Christian Libens, éditeur |
| <input type="checkbox"/> Monsieur Louis Morès, romaniste et animateur littéraire | <input type="checkbox"/> Mme Caroline Oudart, directrice Interbibly |
| <input type="checkbox"/> Mme Véronique Valentin, professeur de français honoraire | <input type="checkbox"/> Monsieur Luc Templier, écrivain |



Comment le comité procède-t-il à la lecture ?

Chaque comité désigne un président, vous-même ou une autre personne. Il servira de relais avec le président du jury Horizon. Le président du comité reçoit gratuitement² un exemplaire des cinq romans au plus tard le **15 décembre 2021**. Il organise la circulation des cinq romans parmi les membres de son groupe en sorte que tous les aient lus pour le jour du festival, le 21 mai 2022. Les comités peuvent se réunir pour stimuler la lecture, discuter des romans, échanger des impressions, conclure un jumelage avec un autre comité entre France et Belgique, par exemple. C'est à chaque comité d'en décider. Il n'y a aucune règle à ce sujet. Les lecteurs ne doivent en tout cas justifier d'aucune compétence particulière. Ils n'ont pas à rendre compte de leurs goûts. Ils sont absolument libres de leurs préférences.

Comment le lauréat du prix sera-t-il désigné ?



Le samedi **21 mai 2022**, tous les membres des comités sont invités à Marche afin de participer au Festival du 2^e roman. Au cours de toute la journée, des rencontres seront organisées avec les cinq auteurs finalistes. En fin d'après-midi, au cours d'un grand spectacle, en présence des auteurs et sous le contrôle d'un huissier, le lauréat du prix Horizon sera désigné. Chaque membre de comité recevra un bulletin par lequel il votera pour son roman préféré. Le vote est donc individuel.

L'auteur qui recueille le plus grand nombre de suffrages reçoit le prix de 5 000 euros de la ville de Marche-en-Famenne. Un auteur absent ne peut recevoir le prix.

Nous espérons que cette grande animation retiendra votre attention. Nous serions très honorés que vous acceptiez d'y participer en constituant ou en reconduisant un ou plusieurs comités de lecture d'ici le 15 novembre 2021. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser en Belgique et au Luxembourg à Mme Virginie Toche ; en France, à Mme Anne Poidevin (coordonnées sur la fiche signalétique), ou à moi-même dans les deux cas !

Il est à noter que les lecteurs doivent absolument se rendre à Marche-en-Famenne pour le vote. Il faut donc bien informer les lecteurs de cette disposition en sorte d'éviter une déception à ceux qui ne pourraient se déplacer le jour du festival.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite déjà de belles lectures.

Pour le jury Horizon,
Le président, Armel Job
armeljob@skynet.be
00-32-(0)475-54.15.64

Sur la toile...

Vous pouvez trouver des informations à propos du Festival et du prix sur

<http://www.2eroman.be>

<http://www.facebook.com/pages/Festival-et-Prix-Horizon-du-2e-roman-de-Marche-en-Famenne/301037583275175>

N'hésitez pas à visiter cette page et à cliquer « j'aime », ce qui lui crée une diffusion.

Vous pouvez devenir membre du groupe des lecteurs qui échangent sur le sujet par Facebook.

<http://www.facebook.com/groups/217619784991899/?ref=ts&fref=ts>

² Ceci ne concerne que les comités belges. Les comités français et les comités luxembourgeois doivent acquérir leurs exemplaires sur leurs propres fonds.

